

Canton de Reignier

Arthaz : malgré la tempête passée, le Refuge de l'Espoir maintient le cap

Par jugement du 22 août 2008, le tribunal de grande instance de Thonon, faisant office de tribunal de commerce, plaçait l'association Animaux Secours-Animal's Voice en redressement judiciaire. Un an après, comment se porte l'association ?

Le tsunami qui avait déferlé en août 2008 sur l'association et ses nombreux amis des animaux

n'est plus qu'une vilaine cicatrice. Janine Vogler, la fondatrice, élue de nouveau présidente en janvier dernier, et son nouveau conseil d'administration ont pansé les plaies, tentant d'éponger les dettes des fournisseurs qui n'avaient pu être payées par la mise en redressement, activant la vente de biens immobiliers qui traînaient de la patte depuis des années.

« On s'en est sorti ! », s'exclame Janine Vogler, l'abbé Pierre des animaux, version féminine, « mais à quel prix ! On totalise environ 70 000€



Une centaine de chiens ont été abandonnés entre juin et juillet. Il manque un peu de bras pour promener les gros chiens : pitbulls, rottweilers et dogues en ont aussi besoin...

de frais judiciaires divers... On se demande encore si cette mesure est là pour aider ou pour enfoncer ! »

Libérée par l'administration judiciaire à la suite de sa période d'observation début mars, l'association a retrouvé son autonomie. C'est donc avec son nouveau bâton de pèlerin que J.Vogler est partie sur les chemins en quête d'appels aux dons pour renflouer ses caisses. Par le biais du journal de l'association envoyé régulièrement aux membres, mais aussi en faisant appel aux amis suisses d'Animaux-Se-

cours et aux dons de nourriture organisés par Roland Uberschlag. Parallèlement, l'encaissement d'un legs de 140 000€ qui traînait depuis 10 ans a été débloqué par l'intervention du député Claude Birraux et « la maison de Bonne que l'ancienne présidente avait bloqué pour la vendre plus chère a enfin pu être réalisée, mais pour 200 000€... »

À force d'écoper le fonds de cette Arche de Noé qui vient en aide à tous les animaux en souffrance, les cales ont retrouvé un peu de salubrité : « On a même en-

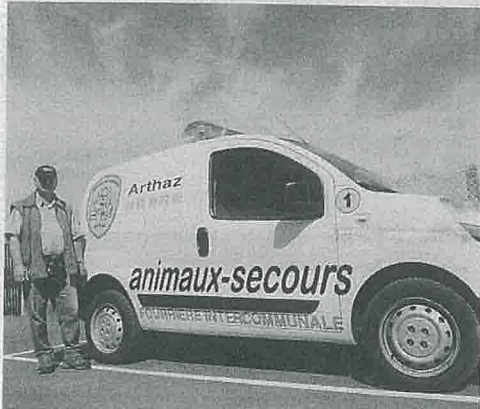
fin touché ce qu'Annemasse Agglo nous devait (NDLR : pour l'activité de fourrière du refuge) pour l'année 2008, soit 26 000€. Mais nous travaillons toujours pour rien pour 2009 puisque rien ne nous a été versé par l'agglomération pour cette période... »

Toujours des actes de barbarie...

Contre vents et tempêtes, l'embarcation tient toujours bon et plus que jamais, le refuge d'Arthaz prouve cet été encore son utilité. « Nous n'avons jamais eu autant de

chiens que cet été ! », remarque la présidente qui, par le biais de Fabienne Longet et Stéphane Besançon embauché pour trois mois à la direction du refuge, a comptabilisé environ une centaine de chiens abandonnés entre juin et juillet. « Heureusement, août est moins catastrophique et les adoptions reprennent ! », car des hommes et des femmes au grand cœur existent qui mettent un peu de baume au cœur dans la jungle des mauvais traitements imposés ici et là dans l'agglomération.

40 enquêtes sont en cours contre des propriétaires qui laissent leurs chiens sur le balcon, sans ombre et sans eau. Idem pour des vaches laissées aux prés à l'abandon. « Quant aux plaintes pour des aboiements, on ne les compte même plus », rapporte J.Vogler, tempérant un instant ses propos pour mieux faire valoir sa colère à la suite d'un acte de cruauté sans pareil survenu dans le Salève. Pour punir son jeune chien qui lui avait volé trois poules, un berger n'a pas hésité à le pendre, ses pattes touchant terre... Un acte de cruauté contre lequel une plainte a bien sûr été déposée. **Pascal Mermillod**



Les trois voitures qui servent pour la fourrière et pour l'aide aux animaux blessés et d'autres interventions ont dû être remplacés.